

**ADDENDA AU RAPPORT 2007 DE LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS DU YUKON  
SUR LES CONTRIBUTIONS POLITIQUES**

**Octobre 2008**

Le 3 octobre 2008

L'honorable Ted Staffen  
Président de l'Assemblée législative  
Assemblée législative du Yukon  
Whitehorse (Yukon)

Monsieur le Président,

Veillez recevoir le présent addenda au *Rapport 2007 de la directrice générale des élections du Yukon sur les contributions politiques*, qui a été déposé devant l'Assemblée législative le 5 mai 2008.

Le présent rapport a été dressé conformément à l'article 398 de la *Loi sur les élections*.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La directrice générale des élections,

Jo-Ann Waugh

**ADDENDA AU RAPPORT 2007 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS  
DU YUKON SUR LES CONTRIBUTIONS POLITIQUES**

La déclaration de financement d'élection de Jorn Meier, candidat du Nouveau Parti démocratique dans la circonscription électorale de Klondike, a été reçue le 26 juin 2008. Tous les candidats à l'élection générale de 2006 devaient déposer leur déclaration de financement d'élection au plus tard le 15 janvier 2007. L'agent officiel de M. Meier a obtenu une prolongation jusqu'au 30 janvier 2007.

La directrice générale des élections a intenté une action en justice le 30 juillet 2007 par l'envoi d'une lettre et d'un certificat et d'une ordonnance de conformité, en vertu de l'article 352 de la *Loi sur les élections*. Monsieur Meier n'a pas donné suite à cette ordonnance et n'a pas présenté les documents requis.

Le 23 février 2008, une copie du certificat de conformité a été déposée auprès du greffier de la Cour suprême du Yukon, conformément à l'article 353(3) de la *Loi sur les élections*. On a signifié à M. Meier que le certificat de conformité avait l'effet d'une décision de la Cour suprême rendue en faveur de la directrice générale des élections.

M. Meier a communiqué avec le Bureau des élections le 22 avril 2008 et, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, a déposé la déclaration requise.

La déclaration indique ce qui suit :

1) Argent liquide / effets négociables		1 115,00 \$
- nombre de donateurs : 10		
- donateur ayant contribué plus de 250 \$		
Byrun Shandler, Dawson :	350,00 \$	
2) Contributions en nature		475,00 \$
- donateurs ayant contribué plus de 50 \$ :		
Jorn Meier, Dawson :	150,00 \$	
Jake Duncan, Dawson :	325,00 \$	
3) Activités de financement		142,39 \$
	Revenus totaux	1 732,39 \$
4) Total des revenus— Argent liquide / effets négociables		1 115,00 \$
5) Total des dépenses		4 221,75 \$
6) Surplus (déficit) :		
- Publicité payés par le parti politique	1 988,70 \$	
- Moins reste des dépenses	3 106,75 \$	(1 118,05)
7) Valeur totale de la campagne : 2) plus 5)		4 696,75 \$

Débiteur :   Jorn Meier, Dawson